

La fibre avance à grande vitesse

TRÈS HAUT DÉBIT La Charente-Maritime est le département où le déploiement du réseau progresse le plus vite au niveau national

Frédéric Zabalza

f.zabalza@sudouest.fr

Charron, Les Essards, Romegoux, Saint-Augustin, Saint-Pierre et Saint-Georges-d'Oléron, Chaniers, Pérignac, Bougneau, Matha, Blanzac-lès-Matha. Ces communes font partie, depuis peu, des 100 communes raccordées au réseau très haut débit dans le cadre du déploiement initié par le Département de la Charente-Maritime, en dehors des agglomérations (La Rochelle, Saintes, Rochefort, Royan).

Confié à Orange via sa filiale Charente-Maritime Très Haut Débit, le chantier, dont l'objectif est de poser 270 000 prises pour couvrir 100 % du territoire d'ici à 2022, a progressé à grande vitesse ces derniers mois. Au point que la Charente-Maritime a été classée, par le cabinet Tactis, numéro 1 national en nombre de prises très haut débit produites. « Le train est à l'heure. C'est assez rare pour les grands projets publics », sourit Jean-Benoît Leclercq, directeur de Charente-Maritime Très Haut Débit, filant une métaphore ferroviaire qui ne sera pas pour déplaire au président Dominique Bussereau.

Conséquences de la crise

Malgré le confinement lié à l'épidémie de Covid-19, le Département est même en pointe sur la création de prises depuis cinq trimestres. « C'est bon signe pour

À ce jour, 60 000 prises ont été livrées sur les 270 000, soit 22 %, et 138 500 autres sont en cours de réalisation

notre délégation de service public », observe Jean-Marie Roustit, vice-président du Conseil départemental en charge du dossier. Le contexte sanitaire a toutefois ralenti de moitié le déploiement entre mars et mai, sans pour autant mettre le chantier à l'arrêt. Charente-Maritime Très Haut Débit (465 salariés) et le Département ont contribué à atténuer l'impact de la crise en



Jean-Benoît Leclercq (à gauche) et Jean-Marie Roustit. PHOTO F. Z.

Free arrive, les autres vont suivre

Le 1^{er} juillet, Free fera son apparition sur le réseau très haut débit de la Charente-Maritime. Ce sera le second opérateur, après Orange, à commercialiser ses services dans le département. SFR et Bouygues suivront, certainement au cours de cette année. « C'était une grande inquiétude de savoir si les opérateurs répondraient présents. Car si on crée un réseau et que personne ne vient l'exploiter, c'est un vrai problème. Cette arrivée est donc une très bonne nouvelle, même pour Orange, car cela crée de l'émulation », estime Jean-Marie Roustit.

La Charente-Maritime fera ainsi partie des sept seuls départements en France (pour l'instant) où les habitants raccordés au très haut débit auront le choix entre les quatre opérateurs nationaux.

aidant les entreprises concernées (raccourcissement des délais de paiement, prise en charge de surcoût). « La crise a montré l'importance d'avoir le très haut débit, notamment pour le télétravail. Les ventes sur le réseau ont d'ailleurs explosé. Aujourd'hui, c'est aussi important qu'avoir l'électricité », assure Jean-Benoît Leclercq.

Zones blanches

À ce jour, 60 000 prises commercialisables ont été livrées sur les 270 000, soit 22 %, et 138 500 autres sont en cours de réalisation. Le reste est à l'étude. Quelques zones blanches demeurent ainsi, notamment en Haute-Sain-

tonge, autour de Lorignac, Mirambeau, Saint-Genis-de-Saintonge, vers Aulnay-de-Saintonge, Taillebourg ou encore Thénac. « C'est une question d'équilibre. On a tenu compte à la fois de la qualité de l'ADSL et des obligations économiques de notre délégataire », explique Jean-Marie Roustit.

Le montant du déploiement du très haut débit en Charente-Maritime s'élève à 326,4 millions d'euros, dont 280 millions financés par Orange. L'État et l'Union européenne (28 millions d'euros), le Département (12 millions d'euros) et la Région Nouvelle-Aquitaine (5,3 millions d'euros) se partagent le reste de la facture.